

Tous sont présents,

Président	Bernard	SCHITTLY	
Vice-président	Jean Claude	HUGUET	
Trésorier	Alain	STRIZ	
Secrétaire	Michel	LAMBINET	
	Raymond	ERTLE	
	Jacques	KRANZER	excusé
	Jean Marie	LATSAGUE	
	Fabienne	SAVOYE	
	Jean Michel	SCIUS	

Nous passons en revue les points d'actualité ou de travail depuis la dernière réunion du 19 décembre 2009.

FROG Organisme associé de la FFESSM ?

« les organismes qui, sans avoir pour objet la pratique d'une ou de plusieurs de ses disciplines, contribuent au développement d'une ou plusieurs de celles-ci »

Les démarches ont été faites, avec des difficultés et des délais à la FFESSM qui ne semble pas pratiquer souvent ce point de ses statuts. Fin janvier le dossier était complet et à Marseille. Pas de nouvelles depuis... pourtant la procédure précise : 15 jours pour le Président de Région pour faire connaître des réserves, suivi d'un agrément de fait au bout de 2 mois avec attribution d'un numéro d'agrément, si ce Président ne fait pas connaître ces motifs.

Nous en sommes à 3 mois...

Incompréhension persistante et réunion nationale

Nous trainons de réunions en réunions une incompréhension persistante et militante de la clarté et des objectifs de notre projet fédéral et fédératif; un lieu de pratique libre d'interdiction pour les plongeurs géré par des plongeurs, et assurant l'avenir de la plongée, par les acteurs de la plongée.

Tout ceci étant garanti par bail, donc complètement et définitivement, bien au delà de l'intention, de la charte, ou de la convention...

La FROG et ses administrateurs, ainsi que les membres du bureau du CODEP 67, et tout particulièrement son Président et son secrétaire ont fait l'objet d'attaques et de remises en question régulières et persistantes :

- lors d'un Comité Directeur du CODEP67 étendu
- lors de l'AG du CODEP 67
- lors du salon de la plongée à Paris
- lors de la réunion du conseil des CODEP à Lunéville
- lors du Comité Directeur de l'Inter région,...

toujours au motif que rien n'est clair, rien n'est précis,....

arguments au demeurant ni clairs, ni précis...

puisque nous n'avons à ce jour aucune proposition claire et précise de ce que pourrait être le projet mené différemment, ou des points oubliés ou non traités dans nos dossiers par ailleurs félicités par toutes les personnes et instances contactées en dehors de ce cercle.

Ces attaques qui se veulent des questionnements, sont excessivement nuisibles, puisque l'image et le sérieux du projet ont été entachés au niveau national, mettant en doute un moment le subventionnement CNDS et donc le projet tout entier !

Les membres du Comité de la FROG, par ailleurs membres des Comités Directeurs des CODEP 67 et 68 ne s'expliquent pas les réserves qui semblent persister et venir toujours des mêmes endroits ou personnes.

Nous échangeons sur les travaux en cours.

- aménagements de la Gravière
- formules de baux emphytéotiques préconisés sur les sites jeunesse et sport
- la plaquette Jeunesse & Sport Alsace, pages plongée cette année
- la création du site www.alsaceplongee.fr, qui renvoie vers les CODEP 67 et 68

Le Comité lève la séance,
remerciant le Directeur de la piscine et le Club de Sélestat pour leur accueil.

Bernard SCHITTLY
Président

Michel LAMBINET
Secrétaire